

Les commissaires de justice, “une profession réinventée et enracinée”, selon Benoit Santoire

Benoît Santoire : « Notre métier de commissaire de justice est avant tout une profession réinventée et enra

[Lire l'article sur jss.fr](https://jss.fr)

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)